

4

La TARIFICATION

TARIFS au 1er septembre 2025

Périscolaire - Tarifs par prestation			
Matin	Midi avant repas	Restauration	Soir
1.70 à 1.90 €	1.00 à 1.11 €	5.24 à 5.44 €	1.70 à 1.90 €
Vacances – Exemple pour une journée avec repas (9h/17h)			
Tarif minimum		Tarif maximum	
6.30 €		16.56 €	
Mercredi ex: après-midi avec repas (11h30/18h30)			
6.10 €		15.07 €	
En extrascolaire et le mercredi, pour les familles extérieures aux communes de Chassal-Molinges et Vaux, le tarif sera majoré de 15%.			
La collectivité, la Caisse d'Allocations Familiales du Jura et la Mutualité Sociale Agricole de Franche Comté participent au financement de la structure.			

5

La FACTURATION

- La facture est établie en fin de mois.
- Le paiement s'effectue le mois suivant, auprès de la directrice en espèces, chèques, chèques vacances ANCV, CESU ou virement.
- Toute heure entamée est due.
- En cas de non-paiement, dans un délai de 2 mois, votre dossier sera transmis à notre service contentieux.

6

Le REGLEMENT

Le règlement complet est disponible au centre ou sur le Portail Familles. Conditions d'annulation

- Les prestations et les repas non décommandés au moins une semaine à l'avance seront facturés
- l'absence de l'enfant doit être signalée à la directrice du centre le jour même avant 8h00, l'annulation sera prise en compte, à partir du deuxième jour d'absence et sur présentation d'un certificat médical dans les 48 heures qui suivent l'absence.

Enfants atteints de troubles de la santé Dans le cadre d'un PAI (projet d'accueil individualisé), nous pouvons accueillir des enfants atteints de maladies chroniques, d'allergies et d'intolérances alimentaires au sein de la structure et notamment en restauration. Pour tous renseignements contacter le responsable du centre.

Soucieux de faire vivre pleinement à l'enfant la concrétisation de ses projets et d'augmenter la qualité pédagogique de nos actions, il est vivement conseillé d'inscrire vos enfants au moins 2 jours par semaine ou 4 demi-journées. Pour les sorties, les enfants inscrits régulièrement seront prioritaires.

Accueil de loisirs de Molinges

4 bis rue des écoles - 39360 Molinges

☎ 03.84.42.57.91

gribouillesmolinges.francas39@gmail.com

secteuradosmolingesvauxfrancas@gmail.com



ACCUEIL DE LOISIRS LES GRIBOUILLES DE MOLINGES

2025 - 2026

Les Francas, association d'Education Populaire, complémentaire de l'école publique sont partenaires de votre collectivité pour accueillir tous les enfants, les jeunes et leur proposer des activités éducatives.

Depuis 80 ans, Les Francas portent dans leur action les valeurs basées sur l'humanisme, la liberté, la laïcité, l'égalité des droits et des devoirs, la justice, le respect mutuel, l'autonomie, la responsabilité, la solidarité, la démocratie et la paix..... et affirment leur attachement à la République, à ses valeurs et ses principes : indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Les Francas contribuent à l'éducation des enfants et des jeunes pour que progressivement, ils puissent exercer leur autonomie, leur responsabilité, leur citoyenneté et s'insérer au mieux dans la société de demain.

Francas du Jura

8 bis rue Sébile - 39000 Lons-le-Saunier

☎ 03.84.24.35.22 - contact@francasdujura.fr



santé
famille
retraite
services



Le Caf partage en financement de la

Mairies de
Chassal-Molinges
et Vaux

1

Le CENTRE DE LOISIRS

- En périscolaire, il reçoit tous les enfants scolarisés dans les écoles de Chassal-Molinges.
- En extrascolaire, il accueille les enfants de 3 à 15 ans de Chassal-Molinges, Vaux les St Claude et des environs.

Les activités



cyber r@llie scientifique

• Nous proposons des activités diverses et variées adaptées à l'âge des enfants en fonction de leur centre d'intérêt...



Mon dossier

Documents à fournir ou à rentrer sur le Portail Familles

- Fiche de renseignements et fiche sanitaire de liaison (à mettre à jour dès que cela est nécessaire)
- Photocopie des vaccinations du carnet de santé
- N° d'allocataire CAF, MSA et/ou votre avis d'imposition sur les ressources 2023
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Photo d'identité de l'enfant

2

J'y VAIS, je m'inscris

- La première inscription se fait auprès de la responsable au moins une semaine avant la présence de l'enfant à l'accueil de loisirs, (dernier délai jeudi matin 8h, pour la semaine suivante).
- Les inscriptions suivantes se font obligatoirement sur le Portail Familles qui vous permet d'inscrire, modifier vos réservations, ou compléter votre dossier administratif.

Les vacances et le mercredi de 7h00 à 18h30

Accueil échelonné de 7h à 9h et de 13h30 à 14h00, Départ échelonné de 11h30 à 12h15 et de 17h00 à 18h30.

- L'Accueil de Loisirs fonctionne toute l'année sauf une partie des vacances de Noël.

Le secteur ados

- Le secteur ados fonctionne durant les périodes de vacances. En fonction des projets, il peut être ouvert en journée, demi-journée ou soirée (sauf à Noël et 4 semaines l'été). Il dispose d'un animateur qui propose des activités adaptées: sorties, activités culturelles, activités sportives...

Le mercredi et les vacances, le site d'accueil (Molinges ou Vaux les St Claude) varie en fonction des périodes (alternance des sites).

LE MERCREDI et les VACANCES

3

Le PÉRISCOLAIRE (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Le matin de 7h00 à 8h40

- Accueil échelonné.
- Mise en place de coins jeux et d'ateliers créatifs, au choix, pour permettre à l'enfant de commencer la journée dans de bonnes conditions.
- L'équipe d'animation accompagne les enfants à l'école.

L'inscription en restauration doit être effectuée le jeudi 8h dernier délai, pour la semaine suivante.

Le midi avec repas de 11h30 à 13h40

- L'équipe d'animation prend en charge les enfants après l'école (les enfants de l'école maternelle arrivent et repartent en bus).
- Nous organisons deux services de repas. Les menus sont affichés à l'entrée du centre.
- L'équipe d'animation accompagne les enfants à l'école ou au bus.
- Mise en place d'objectifs spécifiques liés au temps de restauration (règlement, hygiène, découverte de nouvelles saveurs...) et d'activités en fonction de la demande des enfants ou des opportunités.

Le midi sans repas 11h30 à 12h15

- Nous pouvons prendre en charge votre enfant de 11h30 à 12h15, le temps pour vous d'effectuer votre trajet "Travail - Accueil de Loisirs".

Le soir de 16h30 à 18h30

- L'équipe d'animation prend en charge les enfants inscrits, directement à la sortie des écoles.
- Un goûter est fourni par l'accueil. Mise en place de coins jeux, d'ateliers créatifs ou possibilité de faire les devoirs pour les enfants qui le souhaitent
- Départ échelonné.